L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI 31 JANVIER 1882.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nlle-Orléans, 31 janvier 1882.—Température—Temps couvert, pluie ce matin. Baromètre—Graduellement de l'Est au Sud, beaucoup plus bas et légère hausse dans la température.

Température du 30 janvier 1882
Thermomètre de J. Durams, Opticien.

	Fahrenheit:	Centigrade
heures du matin	41	5
Midi	50	10
3 P.M.	52	12
6 P.M.	54	12

Lundi, 30 janvier 1882.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Ga	36	Louisville, Ky	35
Atlanta	32	Memphis, Tenn	40
Cincinnati, O	32	Mobile, Ala	50
Chicago, Ill	33	Montgomery, Ala	38
Charleston, S C	39	Nashville, Tenn	32
Chattanooga, Tenn	32	New Orleans, La	51
Cleveland, O	32	Pensacola, Fla	51
Davenport, Iowa	27	Omaha, Neb	—
Dubuque, Iowa	—	Pittsburgh, Pa	31
Galveston, Texas	48	Rock Island, Ill	28
Indianola	44	Shreveport, La	36
Jackson, Miss	42	St Louis, Mo	39
Jacksonville, Fla	37	St Paul, Minn	—
La Crosse, Wis	—	Vicksburg, Miss	57
Leavenworth, Kan	30	Yankton, D T	30

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	13.02	Nashville, Tenn	48 02
Alton, Ill	47.07	New Orleans	2.07
Cincinnati, O	47.02	Omaha, Neb	—
Davenport, Ia	7.05	Pittsburgh, Pa	14.04
Keokuk, Iowa	4.03	Shreveport, La	24.07
La Crosse, Wis	—	St Louis, Mo	9.10
Leavenworth, K	2.10	St Paul, Minn	—
Louisville, K y	23.04	Vicksburg, Miss	42.06
Memphis, Tenn	34.11	Yankton	—

Eaux au-dessus ou au niveau des hautes eaux de 1874.

Private Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 48 heures.

Mariages.

John H Lincoln à Elizabeth E Boyhl;
Gabriel Fortunato à Alexandrine Claverotte;
Joel Blenkner à Diana Verry Wilhelmina Kniffe
Jakob Edenbach à Tillie Kauffman;
O L F Weiss à Alice Hudson.

Naissances.

Mme Biaggio Pietro Sciotchi, un garçon 22 jan;
.. James Glynn, un garçon, 24 janvier;
.. Peter C Geffroy, une fille, 19 décembre;
.. Joe Schreppler, un garçon 17 novembre;
.. Pedro Terre, une fille 5 nov;
.. Eugène Angeli, une fille, 22 oct;
.. Andrew Cohn, une fille, 20 jan;
.. John Jacob, un garçon, 25 jan;
.. Mme Eva Bridges, un garçon, 20 jan;
.. John Brooks, un garçon, 29 jan;
.. Philip Volker, un garçon, 24 jan;
.. Ben Quigley, un garçon, 30 jan;
.. John C Gibbs, une fille, 3 sept;
.. Alfred Damaris, une fille, 26 jan;
.. Geo Lorusso, une fille, 26 jan;
.. Jos T Sharp, une fille, 24 nov;
.. Omere E Dalma un garçon, 8 jan;
.. Eliz Lisse, un garçon, 12 jan;
.. O L F Weiss, une fille, 27 mars;
.. James Hood, un garcon, 30 oct;
.. Jean Baptiste Mes, un garçon, 11 jan.
.. Augusta Martin, une fille, 25 déc;
.. R B Bridges, un garçon, 22 jan.

Décès.

Henry Andouis 69 ans, rue Ste Anne, entre Dauphine et Bourbon.
.. Anthony Gallina, 4 ans, coin des rues Mandeville et Bienville.
.. Geo Maunel, 8 ans, Asile d'orphelins de Ste-Marie.
.. Mme Veuve Mary Lamb, 51 ans, coin des rues Dauphine et Félicité.
.. Henry Foescher, c, 39 ans, rue Austerlitz, près Lesseps.
.. Mme Emile Salzas, 51 ans, 119 rue Royale.
.. Chester Washington, c, 23 ans, Hôtel Dieu.
.. Mme Eva Bridges, 55 ans, coin des avenues Paris et Agriculture.
.. Kate Twigg, 24 ans, 185 rue Howard.
.. Frank Michel, Salsich, 9 jours, 231 rue Decatur.
.. Mary Baudette, 39 ans, Louisiana Retreat.
.. Barbara Ernst, 18 mois, rue Milan, entre Jersey et Tchoupitoulas.
.. Robert Fabra, 36 ans, 464 rue Dauphine.
.. Mme Sabrepfer, 29 jours, rue Jeanne, entre Dauphine et Roman.
.. Mme Helen Scott, 78 ans, rue Craps, près Florence.
.. Stephen K Washington, 58 ans, St. Claude, entre Louise et Clouet.
.. Joseph Shepley, 10 jours, 164 rue St. Phillip.
.. Miss Veuve Elizabeth Carrère, 50 ans, 225 rue Royal Robertson.
.. Renée Cléry, 30 ans, paroisse St. Jacques.
.. John Bettar, 28 ans, 142 rue Dryades.
.. Mme Caroline Traub, 80 ans, rue Quatrième, près St. Patrick;
.. Joseph Vincent, c, 17 ans, 432 rue St. Pierre.

Décès de la semaine.—Il est mort, dans la semaine, dans les limites de la Nouvelle-Orléans, 107 personnes, dont 19 de la phthisie pulmonaire, 8 de la pneumonie, 4 de la petite vérole, 1 de la fièvre typhoïde, 1 de la fièvre scarlatine, 6 du tabes mesenterica, 6 (vieillards) et 3 (petits enfants) de débilité, 6 de la diarrhée, 3 de vieillesse, 2 du croup, 3 d'anémie, 4 de traumas nascentibus, 3 d'affection du cœur.

Age.—Au-dessous d'un an, 16; de 1 à 2 ans, 1; de 2 à 5 ans, 5; de 5 à 10 ans, 1; de 10 à 15 ans, 2; de 15 à 20 ans, 2; de 20 à 25 ans, 5; de 25 à 30 ans, 3; de 30 à 40 ans, 16; de 40 à 50 ans, 14; de 50 à 60 ans, 14; de 60 à 70 ans, 11; de 70 à 80 ans, 10; de 80 à 90 ans, 4; de 90 à 100 ans, 0; de cent ans et au-dessus de 100 ans, 1.

Nationalités—Danois, 1; Français, 5; Allemands, 5; Irlandais, 11; Italiens, 4; Louisianais, 64; Américains (autres que Louisianais), 15; natifs des Antilles, 2.

Il est mort 46 personnes du sexe masculin, y compris 25 de couleur; 61 du sexe féminin, dont 25 de couleur.

Il y a eu 13 décès à l'hôpital de charité, 2 à l'hôpital des personnes atteintes de la petite vérole, 2 à l'Hôtel-Dieu, 1 au Louisiana Retreat, 1 à l'asile des aliénés, 1 à la prison de paroisse.

Les coroners ont délivré 17 certificats de décès.

Il y a eu 9 morts-nés, dont 5 de couleur.

Cour Suprême de l'Etat.—La cour suprême de l'Etat a refusé hier, une nouvelle audition de cause aux frères de Rassé (Fernand, Armand et Henri), condamnés de l'homicide de M. Edw. Mix.

Elle a renversé l'arrêt et la sentence du même juge dans le procès intitulé: "L'Etat contre Gaettano Adotto," condamné, pour meurtre, aux travaux forcés à perpétuité. Le décret est fondé sur ce que le magistrat ne s'est pas conformé à l'article 130 de la constitution de la Louisiane, car du 16 juin 1881 au 27 septembre suivant, le partage égal des causes n'avait pas été fait. Adotto devra donc être jugé de nouveau.

Cour criminelle de district.—A la section A, — juge Roman, — Matt Miner en Johnnie Wise est accusé d'avoir porté des armes cachées et blessé le capitaine Driscoll; Kate Malone est accusée de vol; Célestine Nannegay, de voies de fait.

A cause de l'absence du Dr Pratt, qu'on a été à comparaître en cour, hier matin, afin de savoir de lui si l'Etat de Miss. Mississippi peut procéder contre Dave Smith armé, en cour, la lecture de l'acte d'accusation contre le malade et Dave Hennessey, prévenus du meurtre de Thomas Devereaux, a été remise au jeudi 2 février, jour où le Dr Pratt sera en ville.

Mike Culligan a été condamné à $25 d'amende ou quinze jours de prison de paroisse, pour attaque.

Le jugement de John McNeil, accusé de meurtre, a été remis au jeudi, 2 février.

A la section B, —(juge Luxenberg)—Henry Barrell, prévenu d'attaque dans une intention de viol; Sam. Lewis, accusé de voies de fait—ont été acquittés.

Louis Jamee Dana a été convaincu de vol. Le juge l'a condamné à un mois de détention à la prison de paroisse.

Willie Taylor ou Bazzard et Henri Harper ou Little Ribe étaient accusés d'être entrés dans une maison et d'y avoir commis un vol; le ministère public ayant reconnu à les poursuivre sur le second chef, ils ont été convaincus sur le second.

J. M. Beckman s'est reconnu coupable de port d'armes cachées. Il a été condamné à $1 d'amende ou vingt-quatre heures de prison de paroisse.

Cour du recorder Mittenberger.—Wm. Smith, J. M. Beckman, Mike Burke, P. Gonzales et David Johnson, accusés de port d'armes cachées—ont été envoyés à la cour criminelle de district, Cautionnement de $250.

Robert Edwards et Hy Castello, prévenus de n'avoir aucun moyen d'existence; Wm Herman, convaincu d'ivresse et de bris de paix—ont été condamnés à $20 d'amende ou trente jours de détention à la geôle de police.

Thomas Forter, convaincu de flagellation; Alice Chapman, d'infraction à l'ordonnance 528 qui a trait aux prostituées—ont été condamnés à $25 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Philippe Grant et Izard McLelland—tous deux de couleur—accusés de vagabondage; Octave Thomas, prévenu de vol—ont été envoyés à la maison de correction.

H. White, Des Hillard et Wm. White, accusés de n'avoir aucun moyen d'existence ont été requis de donner un cautionnement de $250 pour répondre de cette comparution.

Amanda Hill, convaincue d'ivresse et de bris de paix; Thomas P. et Thomas J. Hawthorne, de bataille et de bris de paix—ont été condamnés à $10 d'amende ou trente jours de geôle de police.

—Un blanc qui pêchait sur un quai, en face de la rue du Canal, a perdu l'équilibre et est tombé dans le fleuve; l'officier Hennessey l'en a retiré.

—Gustave Munch, âgé de vingt-deux ans, jeune tailleur, demeurant à la Nlle-Orléans, No 117 de la rue Enghien; l'arme est partie entre ses mains et la balle l'a frappé à la main gauche. La blessure n'est pas grave.

—Les pertes occasionnées par l'incendie de la résidence de M. J. McDonald, No 412 de la rue Moreau, est de deux cent vingt-cinq piastres—dont cent six quante piastres pour la maison et soixante-quinze pour le mobilier.

—Hier matin, Adolphe Smith, âgé de treize ans, a été amené aux bureaux du chef de la police, sous prévention de vol. Il avait été arrêté, la veille, au No 5 de la rue Front. Aux questions que lui a posées M. Boylan, il a répondu: "Mon père tient un magasin de meubles dans la rue de Chartres, entre Conti et Bienville; ma mère est morte. Mon père s'est remarié et ma belle-mère m'a tant maltraité que je me suis échappé d'chez nous, j'ai eu un lit pour la nuit. Après cela, j'ai demeuré au No 5 de la rue Front, chez une femme de couleur; c'est chez elle qu'on m'a arrêté. J'ai travaillé pour M. Blakie, au No 188 de la rue Poydras. Jeudi soir, j'ai escaladé la barrière, puis suis entré et brisé la porte de la maison, où j'ai enlevé deux fusils de tir et une boîte de cartouches; c'est tout ce que je pouvais emporter. Je les ai déposés à ma pension. Le lendemain matin, j'ai vendu un fusil à un petit garçon; j'ai pris l'autre et suis allé au faubourg d'en haut, dans la rue des Magasins; ayant vu un monsieur sortir d'une maison un fusil sur l'épaule, je me suis approché de lui et lui ai offert de lui vendre le fusil; il m'a amené à Gretna [où il allait à la chasse] puis m'a donné une plastre de l'arme. Je ne connais pas ce monsieur.

Le chef a envoyé deux agents de la police secrète avec le petit garçon, afin que celui-ci put leur désigner la maison d'où l'acheteur du fusil était sorti, mais Smith n'a pas pu la leur indiquer.

—Nous appelons l'attention de la police sur plusieurs jeunes gens qui, tous les deux jours, s'amusent à lancer des briques dans le magasin d'épicerie de Mme Deal, au coin des rues Dumaine et Johnson, et en brisent les vitres. Ils menacent Mme Deal et sa vieille mère quand celles-ci leur demandent de se mieux comdaire.

—George Watson, accusé du vol d'un morceau de viande évalué à six piastres, a été arrêté dans la rue de la Douane, près Royale.

—Octave Thomas, petit garçon de couleur, âgé de douze ans, a été écroué à la station du quatrième precinct. Il est accusé de tentative de vol à bord de la goélette Rose, amarrée dans le vieux bassin, au pied de la rue Marais.

—Des voleurs se sont introduits chez M. Willie Todd, No 191 1/2 de la rue Erato, et en ont emporté des objets évalués à une dizaine de piastres.

—Hier matin, à huit heures, James Gordon, pompier, en revenant de l'incendie du coin des rues Annonciation et Jackson, a été renversé par un camion, à l'encoignure Polymnie et Carondelet; les roues du véhicule lui sont passées sur l'estomac. La blessure est grave. Gordon a été transporté chez lui, rue Washington, où il a reçu les soins du Dr Herrick.

—Le tribunal a annoncé qu'il entendra, le samedi, 4 février, à 11 heures du matin, les plaidoiries dans le procès: "Le Dr Le Monnier contre le Dr J. C. Beard."

—Edward Thomas, employé à bord du steamer New Orleans, amarré en face de la place Jackson, a eu deux doigts de la main droite écrasés, par un morceau de fer qui lui est tombé dessus. On l'a transporté à l'hôpital où il reçu les soins nécessaires.

—Hier, à 1 heure de l'après-midi, James Cooney, petit garçon de 2 ans, a été grièvement échaudé à la tête et au corps, par une chaudière contenant des choux bouillis qu'on venait de déposer sur une table, à la résidence de sa mère, dans la rue du Bassin, près Perdido.

—Hier matin, à 6 heures, Frank Kenner, âgé de 17 ans, employé par M. John Eckendorff, boulanger de la rue Dauphine, entre Louise et Piété, distribuait le pain aux clients, dans la rue Dauphine, entre Clouet et Montégut, il a été assailli par un nègre, qui lui a asséné des coups sur la tête et sur le cou; il a appelé au secours; M. John Sperl a été à son secours et a arrêté le nègre, qui, à la station du cinquième "precinct," a déclaré se nommer Samuel Kenney.

—Une rixe a eu lieu, à l'encoignure des rues Gialborne et Lapeyrouse, entre Geo. Hawk ou Millace et Lanaux; celui-ci a tiré de sa poche un petit pistolet chargé à poudre et l'a déchargé sur Hawk, puis s'est éloigné. Un arrêt a été fait contre lui, hier matin, devant le recorder Miltenberger.

Concert à l'eglise des marins du haut de la ville.—Hier, à sept heures et demie du soir, il y a eu, à l'église des marins du haut de la ville, un fort joli concert donné par Mlle Brisegne, au bénéfice de cette église.

L'assistance était nombreuse; elle a beaucoup applaudi les artistes et amateurs qui se sont fait entendre dans cette soirée; entr'autres Mlles Jaquin, Jaufroid, Nathalie Earhart, Jung, Collins, Clor et surtout Mlle Valentine Brisegne, ainsi que M. Philippus et Mme Gantier.

M. Squance, capitaine du steamship Riversdale, présidait à cette soirée.

Le bureau de police a siégé, hier soir, sous la présidence du maire.

Les policemen F. Haley, accusé de négligence; H. F. Brennan, de conduite indigne et d'arrestation illégale; M. Rodnour, d'ivresse et de conduite indigne; P. Roe, d'ivresse—ont été rayés des cadres.

A dix heures et demie, le bureau s'est ajourné à lundi prochain.

☞ Excellente musique et délicieuses consommations, tous les soirs, au Jardin Wenger.

—La commission parlementaire chargée de l'examen du projet de loi sur la levée maritime, en Italie, s'est réunie, pour la dernière fois, au ministère de la marine. Après avoir approuvé le rapport qui sera présenté au ministère, elle s'est dissoute. D'après le projet, le service dans l'armée de mer sera obligatoire comme dans l'armée de terre. On formera trois contingens: le premier sera composé des conscrits qui, ayant tiré un numéro bas, seront appelés tout de suite au service; le second sera composé des soldats qui, ayant fini un numéro élevé, resteront dans leurs foyers en congé illimité, mais pourront, au besoin, être appelés sous les drapeaux.

Le troisième contingent comprendra les conscrits qui, pour des raisons de famille, ne seront pas inscrits dans les premier et second contingent. Les derniers, ayant d'être entièrement libérés du service militaire, devront passer une autre période de temps dans le troisième contingent.

Le volontariat d'un an est admis dans la marine; d'autre part, on n'accordera plus le passage du premier au second contingent, moyennant la paiement d'une prime.

Une haute paye sera accordée aux sous-officiers de la marine, comme à ceux de l'armée, lorsqu'ils renouvelleront leur engagement.

On vient de fabriquer, aux Etats-Unis, une pièce d'artillerie d'un modèle entièrement nouveau.

Dans tous les canons connus jusqu'à ce jour, la charge a toujours été placée au fond de la pièce et derrière le projectile. Dans la pièce en question, la charge est répartie de la culasse à la bouche, par portions égales dont la déflagration successive augmente notablement la vitesse du projectile, à ce que dit l'inventeur. La charge totale étant de 120 livres de poudre, il n'en a place que 12 au fond de l'âme; le reste est réparti dans quatre chambres contenant chacune 27 livres. La poudre de la culasse n'est pas la même que celle qui est disposée le long du tube. Ce tube lui-même n'a pas moins de 40 pieds, ce qui rapproche cet engin de la dimension d'un canon pénitif. D'après les inventeurs, la portée dépasse 15 kilomètres.

—Dans un kiosque des tramways, au passant d'arrêter, prend un journal d'une sou, mais, au moment de payer, s'aperçoit qu'il a oublié son porte-monnaie. "Prenez toujours, dit dit la marchande, vous me payerez, demain, en passant."—Le monsieur, d'un ton plaisant: "Et si je meurs, c'est demain?"—La marchande: "Ah petit bachelier!... je ne serai pas une grande perte, après tout."

Les enfants terribles.

Un courrier se présente chez un marchand de vins pour goûter ses produits.

En voyant le jeune homme déguster du vin, pour goûter ses produits.

En voyant le jeune homme déguster du vin, pour goûter ses produits.

En voyant le jeune homme déguster du vin,